



JE TRIE EN VRAC ! SANS EMBOITER, SANS IMBRIQUER

REJOIGNEZ LA TRIBU DES TRIEURS TRIFYL !

Pour être recyclés, les emballages doivent être triés EN VRAC
sans être emboités, ni imbriqués. Dans le bac jaune,
pour gagner de la place, je compacte mais je n'emboite surtout pas !

Dans les centres de tri, malgré les équipements automatisés, la séparation des emballages imbriqués est compliquée. Par exemple, une bouteille plastique dissimulée dans un carton de céréales ne sera pas détectée par le tri optique et sera refusée en bout de chaîne.

Pour que le tri soit une réussite, il est donc important de se rappeler qu'une fois vidés, les emballages sont à déposer EN VRAC, séparés les uns des autres, dans le bac jaune.

REJOIGNEZ LA **TRIBU**
WWW.TRIFYL.FR

